

Appel à projet

Installations artistiques

Date limite de candidature

Dimanche 7 mai à minuit heure Réunion (délai de rigueur)



Festival de création contemporaine

3ème édition

1, 2 & 3 décembre 2023

Saint-Paul, Ile de La Réunion

info@reunionmetis.re

www.reunionmetis.re

[instagram.com/reunionmetis](https://www.instagram.com/reunionmetis)

[facebook.com/reunionmetis](https://www.facebook.com/reunionmetis)

Table des matières

Édition 2023	3
Contexte	5
L'appel à projet	7
Les lieux des installations artistiques.....	9
Fiche technique de la passerelle en bois Quai Gilbert	10
Fiche technique du parking Bachaga Boualem	14
Fiche technique du parking CCAS	16
Fiche technique de l'ancienne école Eugène Dayot.....	18
Le dossier de candidature	20

Édition 2023

Le lien

Le lien entre deux individus, entre l'individu et la nature, entre l'individu et le monde, nous pousse à la rencontre et nous amène à nous questionner sur nous-mêmes.

Les liens sont visibles ou invisibles, ténus ou solides, verticaux ou horizontaux, émotionnels ou affectifs, uniques ou multiples ; ils peuvent aussi nous libérer ou nous aliéner, mais, ils nous animent et nous maintiennent toujours vivants.

Créons, faisons vivre tous ces liens multiples qui nous unissent et nous connectent les uns aux autres.

Coupons les liens pesant, défaisons les nœuds superflus pour laisser de la place à ceux qu'il faut réinventer ou conserver.

Donnons de la flexibilité à ces liens que l'on tisse, pour qu'ils puissent s'entrelacer et ouvrir vers la rencontre, d'un groupe, d'un membre de la famille, d'un.e ami.e, mais aussi de choses plus étranges, de sentiments plus indicibles comme une musique, une lumière, un lieu.

Rencontrons l'eau et ses textures, l'air, un moment de la journée. Ou encore, explorons de nouveaux liens avec le végétal et l'animal et les différentes formes de vie, de l'infiniment grand à l'infiniment petit.

Montrons ces liens vitaux, sociaux, collectifs, communautaires, mais aussi ces liens avec l'extérieur, ce qui est étranger.

Tous ces liens sont interconnectés, ce n'est pas l'un ou l'autre ou l'un après l'autre mais simultanément qu'ils existent.

Ainsi, pour créer ces liens, il faut faire plusieurs pas. 2, 3, 4 pas, mais parfois un seul suffit.

Le lien à soi...

Ouvrir notre imaginaire.

Cette bulle intérieure constitue notre imaginaire et notre conscience.

Elle nous amène à la rencontre de la relation que nous entretenons avec nous-même, par le biais de nos émotions, de nos pensées et de nos comportements.

Notre imaginaire est ainsi disponible pour l'autre et le monde extérieur.

Le lien aux autres...

S'engager dans un voyage d'hyperlien.

Il implique une prise de risque, pour partir en voyage, explorer les liens complexes entre les individus et les groupes afin de

découvrir les différences et les similitudes. Cela nécessite d'entrer en profondeur, d'accepter l'autre en s'engageant par le biais du dialogue, du contact, mais aussi par le partage d'expériences, d'émotions et de l'intime.

Le lien au vivant...

S'entretenir avec le mouvement.

Cette force de vie, de synergie, d'ensembles dynamiques, la nature nous en offre une infinité d'exemples - chacun à sa place pour faire évoluer son écosystème vers un certain équilibre tout en restant perpétuellement en mouvement. Nous faisons partie de ce dialogue, il nous constitue et il nous entoure.

Le lien à l'univers...

Composer avec les univers.

L'univers, quant à lui, est constitué de différents systèmes interconnectés. Ainsi, le lien entre l'individu et le monde peut être vu comme une relation dynamique en constante évolution, où chaque partie est à la fois influencée et influente. Étroitement liés, l'univers influence notre compréhension de notre place.

Et vous ?

Quel sera le vôtre ?

Quel pas voulez-vous faire ?

Mots-clés

Le lien

Lien, tissage, filament, trame, entrelacé, nœud, couper, verticalité, horizontalité, invisible, visible, interdépendance, interconnexion, interaction, participative, immersive, transmission, héritage, phénoménologie, hyperlien, sensible, équilibre, expansion, rencontre...

Le lien à soi

Accueil, connexion, corps, émotion, intériorité, espace, écouter, imaginaire, singularité, confiance, ressentir, impermanence, ancrage...

Le lien aux autres

Partage, cohésion, coopération, échange, empathie, ensemble, intégration, expérience corporelle, sens, connexion, fraternité, sororité, altérité,

Le lien au vivant

Parasite, symbiose, commensalisme, auxiliaire, mutualisme, dynamique, biodiversité, écosystème, habitat, biotope, éléments, mouvement, ressources, équilibre...

Le lien à l'univers

Monde, compréhension, origines, immensité, matière, poussière, observer, profondeur, composition, rayonnement, atmosphère, cosmique, mystérieux, fusion, cœur..

Contexte

L'association Réunion Métis lance un appel à participation artistique dans le cadre de la prochaine édition de son festival. Cet appel à participation est ouvert aux artistes.

2.2. Le festival

Le festival est consacré à la culture contemporaine et aux créations artistiques pluridisciplinaires déployées dans l'espace urbain. Il propose de rassembler, en un seul moment et en un lieu unique, avec un accès gratuit, une large sélection d'artistes s'exprimant à travers les nombreuses disciplines. Le résultat est une expérience immersive dans la création contemporaine de l'île lors de trois soirées magiques. Il permet de contempler la riche composition de la culture réunionnaise et la manière dont les artistes y posent leur regard et leurs gestes. C'est un moyen pour la population de se reconnecter à son île dans une formule où tous les langages sont rendus sensibles. La pluralité prend source dans l'ADN du festival porté par l'association Réunion Métis et se déploie par l'art comme outil de connexion à travers l'implication des entreprises, des secteurs éducatifs et sociaux.

En 2019 s'est tenue l'avant-première du festival Réunion Métis sur l'île de La Réunion, avec une installation pluridisciplinaire majeure sur le front de mer de Saint-Paul et une première percée dans les rues de la ville.

Le festival 2021 a poursuivi la même ambition, celui d'être un festival pluridisciplinaire. Il a proposé une nouvelle expérience de l'espace urbain de Saint-Paul, invitant à développer nos regards, de renouer nos liens à notre territoire et de considérer le territoire, l'histoire et nos places pour que s'expriment respectueusement nos gestes de demain.

Jusqu'à l'édition 2023 du festival, l'association Réunion Métis propose un parcours artistique sur deux ans ponctué d'actions sociales et d'événements que l'on retrouvera sur le festival 2023. Ce parcours se veut être la vitrine des créations contemporaines de l'île mais aussi de l'océan Indien.

Le festival porte l'ambition sur un plus long terme de devenir un acteur de l'expression de l'identité artistique de l'océan Indien sur la scène internationale.

2.3. L'association Réunion Métis

L'association Réunion Métis a vu le jour en février 2020 grâce à un partenariat public/privé, suite au succès de l'avant-première Réunion Métis en 2019 (20 000 visiteurs en 3 soirées, 400 jeunes engagés dans des actions éducatives, plus de 100 artistes présents, 20 mécènes...). La première édition a suivi en 2021 (entre 23 000 et 25 000 festivaliers en 3 soirées, 600 jeunes engagés dans des actions éducatives, 156 artistes présents, 37 mécènes...).

L'association a pour objet, dans un but non lucratif et d'intérêt général, de sensibiliser, promouvoir, développer et favoriser des actions qui valorisent le vivre-ensemble réunionnais par les activités artistiques, éducatives, culturelles, sociales, en reliant les acteurs de tous ces milieux et celui de l'entreprise, avec pour projet phare l'organisation du festival.

Par l'histoire de notre île, son métissage et les différentes cultures qui y cohabitent de manière pacifique, le vivre-ensemble de La Réunion est un exemple à une échelle internationale. Pour l'association Réunion Métis, réussir le vivre-ensemble passe par la démonstration du faire ensemble. C'est en explorant tous ensemble, que nous parvenons à le faire avancer, perdurer, et à le pérenniser.

2.4. Contenu des appels à participation

Cette année, le comité artistique lance :

- Un appel à projet pour sélectionner des installations artistiques,
- Un appel à portfolio pour sélectionner des interventions urbaines (arts urbains sous toutes ses formes : graffeur.euse.s graphistes, peintres, photographes, affichistes, dessinateur.rice.s, sculpteur.rice.s ou encore les techniques suivantes, mosaïque, stickers...)
- Un appel à portfolio pour sélectionner des performances (danseur.euse.s, comédien.ne.s, slameurs.ses, circassien.ne.s, acrobates, fonnkézèrs, moringueur.euse.s, poète.sse.s, flash mobbing, chorale...)

Pour chacune de ces catégories, les modalités de sélection sont détaillées dans les pages ci-dessous.

2.5. Les dates clés à retenir

Date de rendu de dossiers de candidature : dimanche 7 mai 2023 à minuit (heure Réunion)

Autres dates importantes :

- 24 avril 2023 à 18h00 : Dates de visites des lieux pour les installations
- 19 mai 2023 : Choix des pré-sélectionné.e.s par le comité artistique
- 22 mai – 11 juin 2023 : Rencontre avec les artistes présélectionné.e.s et finalisation des projets
- 12 juin – 16 juin 2023 : Sélection finale des projets par le comité artistique
- 19 juin 2023 : Annonce des sélectionné.e.s par le comité artistique
- 19 juin – 15 novembre 2023 : Création et production
- 13 novembre 2023 : Date limite de production et fabrication
- 27 – 30 novembre 2023 : Installation des œuvres
- 30 novembre 2023 : Répétition générale
- 1–3 décembre 2023 : Festival
- 3 décembre après 23h00 – 4 décembre 2023 : Démontage

L'appel à projet

Installations artistiques

L'art est porteur d'émotions et d'imaginaire et c'est à travers cette intention que l'association Réunion Métis acte cette création collective. Le festival invite chacun.e à participer à la création d'un espace commun, qui sera un lieu de partage, de rencontre, d'échange et d'émerveillement. En ce sens, les œuvres deviennent un moyen de connecter les individus, les lieux, les idées et les expériences afin de créer un sentiment de communauté et de compréhension mutuelle entre les artistes et le public.

Ainsi, pour explorer les liens, à soi, aux autres, au vivant et à l'univers, l'association Réunion Métis incite à la co-création et à la création d'expériences interactives, participatives et immersives.

La conception de projets artistiques pourra impliquer le public en amont du festival et aborder une dimension sociale et éducative, en collaboration avec des associations ou des écoles.

• 1 œuvre collective sur le bâtiment du CCAS

En plus de vos propositions, la thématique de 2023, **Le lien**, nous invite à vous proposer de créer avec tous les artistes sélectionnés, toutes disciplines confondues, une création collective. Cette démarche pluridisciplinaire, mêlant des champs multiples à pour but de faire vivre aux sein des équipes artistiques sélectionnées une dynamique collective.

Mais aussi de faire vivre une expérience créative évolutive pendant les trois jours du festival. La participation à cette œuvre collective est incluse dans votre participation au festival et se fera sous forme de laboratoire plusieurs semaines en amont du festival. Un budget technique est prévu pour cette proposition.

3.1. La demande

Faites vivre les rues de Saint-Paul pendant les 3 soirées du festival 2023 !

Les œuvres devront donc être installées pour une diffusion auprès du public les 1, 2 et 3 décembre 2023.

Nous invitons les artistes s'exprimant dans les disciplines citées ci-après, à nous faire parvenir leurs dossiers de candidature. Les artistes sont invité-es à enrichir le parcours du festival à travers des œuvres composées de lumière (installations numériques, immersives, participatives, au sol, suspendues, projections, mapping,...).

3.2. À qui s'adresse cet appel à projet ?

L'appel à participation artistique s'adresse aux artistes français.es et internationaux. ales, résidant à La Réunion, en France ou à l'étranger : plasticien.es, photographes, designers, artisan.es, street artists, designers lumière/sonore, architectes, artistes visuel. les, vidéastes, danseur.euses, slameurs.

euses, fonnkézèrs, moringueur.euses, poète.
sse.s, écrivain.e.s, comédien.ne.s, réalisateur.
rice.s... Cette liste n'est pas exhaustive.

L'inscription est gratuite.

3.3. Peut-on répondre à plusieurs appels à projet/portfolio ?

Oui, il est possible de répondre à plusieurs appels à projet/portfolio.

Oui, il est possible de répondre au même appel à projet/portfolio, seul.e ou en équipe.

Il est aussi possible de répondre à un appel à projet/portfolio avec une approche transdisciplinaire (associant installation et performance par exemple). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de répondre aux deux appels à projet/portfolio correspondants.

Installations artistiques

Les lieux

Dans le cadre des appels à projet installations artistiques, il est prévu pour l'ensemble des projets sélectionnés un budget de 70.000 euros.

Ce budget comprend à minima :

4 installations majeures

Installations dans des espaces déterminés par l'association Réunion Métis.

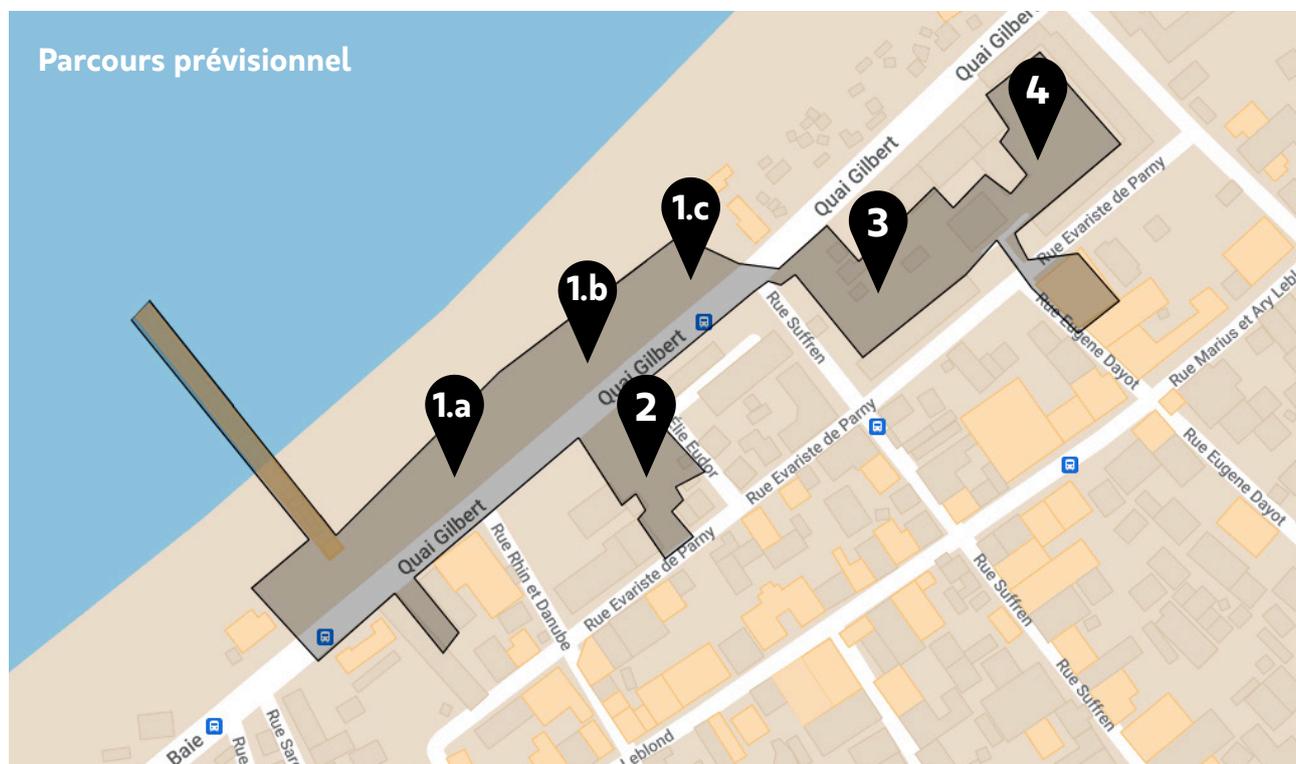
3 installations autonomes

Installations dont le dimensionnement permet leur intégration dans des espaces existants hors de la liste présentée dans le parcours prévisionnel.

Sites prévisionnels pour les installations majeures

Les 4 sites choisis par le comité artistique pour la catégorie installations artistiques sont :

1. Passerelle en bois du Quai Gilbert : trois espaces (a - sud, b - centre, c - nord)
2. Parking Bachaga Boualem
3. Parking du CCAS
4. L'ancienne école Eugène Dayot



4.1. Passerelle du Quai Gilbert

Fiche technique

Une passerelle en bois, trois espaces

Les trois espaces destinés aux installations artistiques sont les deux extrémités sud et nord et le centre de l'aménagement piéton du front de mer et du parcours d'interprétation patrimoniale du système de défense de Saint-Paul. Ces aménagements s'inscrivent dans une stratégie plus vaste de reconquête du front de mer et de valorisation de la façade maritime.

Ils se composent d'un espace sableux gazonné, d'un alignement de filaos et d'un cheminement aménagé en bois. Plusieurs canons et panneaux explicatifs jalonnent ce parcours.



4.1.1. Espace 1 : passerelle sud

Début : canon côté Débarcadère
Fin : après plateau des Dames

A. Présentation

- 2 rambardes 5 m et 4 m
- Coursive en bois 50 m x 2,40 m
- Plateforme en bois : "plateau des Dames" présence de sculptures 16 m x 11 m
- Divers arbres côté mer et montagne (filaos, raisin de mer...)
- Base béton et banc en bois/métal : 4
- Canon avec affût en bois : 2
- Encre : 1
- Points lumineux : On/Off non dimmable
 - 3 candélabres sur la coursive en bois
 - 1 lampadaire vers la route

B. Dimensions

- Superficie : 850 m²

C. Sols

- Coursive et plateau : bois
- Rambardes : bois
- Dunes : sable
- Zone générale : terre

D. Contraintes du site

- Pas de fixation possible dans le bois
- Protection des arbres si accroche
- Préservation des patates à Durand
- Présence de candélabres et mobilier urbain
- Élagage sécuritaire par la mairie (date à communiquer)
- Nettoyage du site par la mairie (date à communiquer)

E. Alimentation électrique

- Source à créer



4.1.2. Espace 2 : passerelle centre

Début : après le plateau des Dames

Fin : après plateau Mosaïque Visage

A. Présentation

- Coursive en bois 60 m x 2,40 m
- Plateforme en bois : " plateau Visage Mosaïque " 9 m x 6 m
- Divers arbres côté mer et montagne (filaos, raisin de mer...)
- Zone observatoire Débarcadère herbeuse côté mer
- Œuvre mosaïque " Visage " côté Quai Gilbert
- Points lumineux : On/Off non dimmable
 - 4 candélabres sur la coursive en bois
 - 2 lampadaires vers la route
- Base béton et banc en bois/métal : 4

B. Dimensions

- Superficie : 1 000 m²

C. Sols

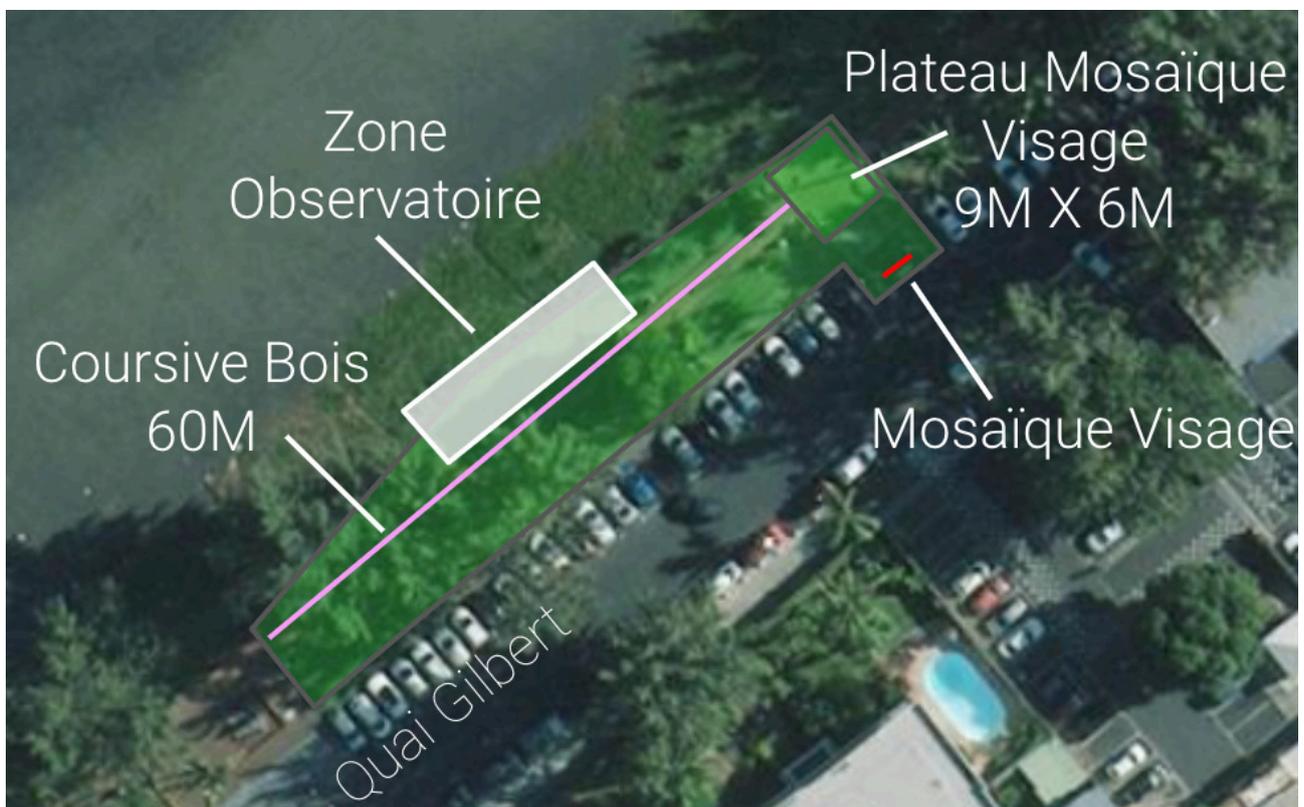
- Coursive et plateau : bois
- Zone Observatoire : terre
- Zone Mosaïque : goudron
- Zone générale : terre

D. Contraintes du site

- Pas de fixation possible dans le bois
- Protection des arbres si accroche
- Préservation des Patates à Durand
- présence de candélabres et mobilier urbain
- 4 plots béton autour de la mosaïque
- Élagage sécuritaire par la mairie (date à communiquer)
- Nettoyage du site par la mairie (date à communiquer)

E. Alimentation électrique

- Source à créer



4.1.2. Espace 3 : passerelle nord

Début : après plateau Mosaïque Visage

Fin : canon côté Marché Forain

A. Présentation

- Coursive en bois 60 m x 2,40 m
- Plateforme en bois : " Le Long Plateau " 24 m x 4 m
- Filaos côté mer et montagne
- 2 filaos - côté montagne
- 10 filaos côté mer
- Zone observatoire herbeuse côté mer
- Points lumineux : On/Off non dimmable
 - 4 candélabres sur la coursive en bois
 - 1 lampadaire vers la route
- Base béton et banc en bois/métal : 4

B. Dimensions

- Superficie : 1 000 m²

C. Sols

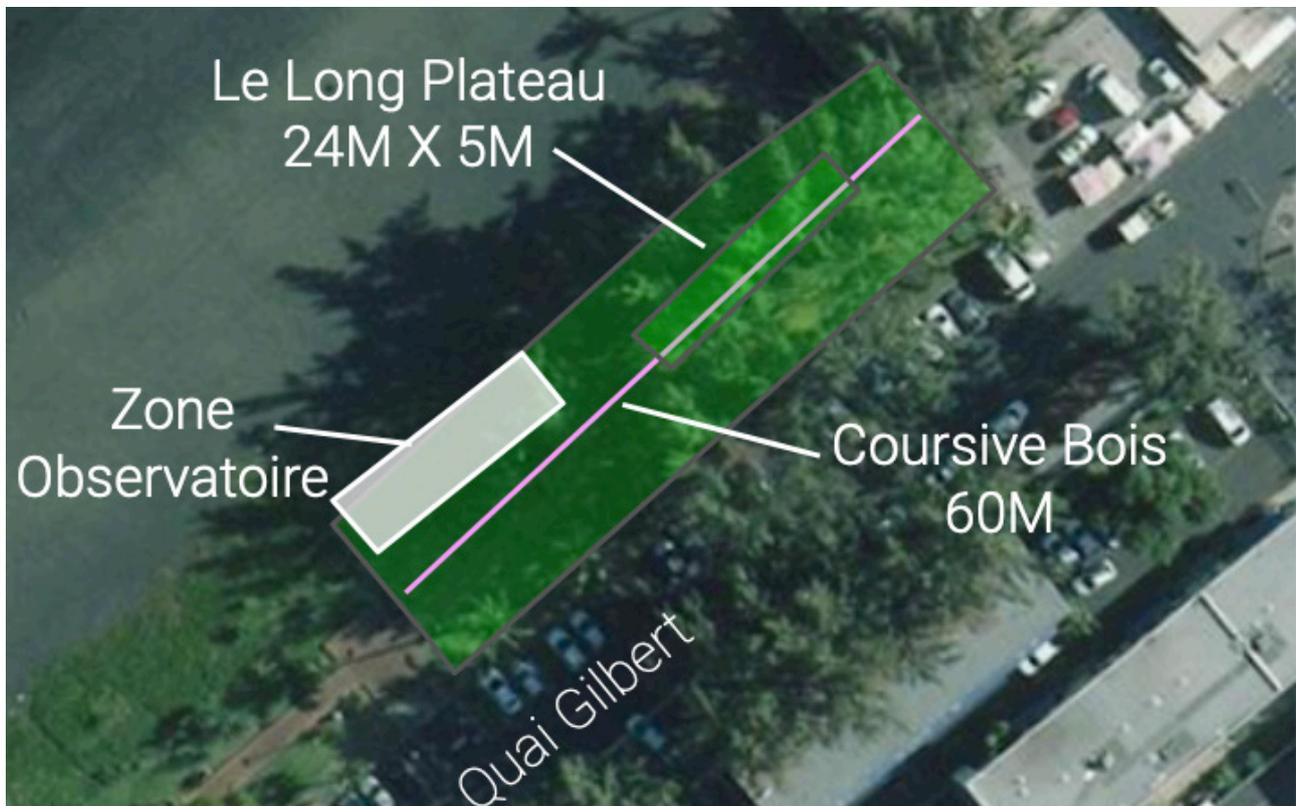
- Coursive et plateau : bois
- Zone Observatoire : terre
- Zone générale : terre

D. Contraintes du site

- Pas de fixation possible dans le bois
- Protection des arbres si accroche
- Préservation des patates à Durand
- Présence de candélabres et mobilier urbain
- Elagage sécuritaire par la mairie (date à communiquer)
- Nettoyage du site par la mairie (date à communiquer)

E. Alimentation électrique

- Source à créer



4.2. Parking Bachaga Boualem

Fiche technique

Le parking Bachaga Boualem, destiné aux installations artistiques, se compose de deux grands arbres magnifiques, d'un accès vers le passage des oiseaux, vers la rue Evariste de Parry et le Quai Gilbert. L'intention est de faire de cet endroit un espace pluridisciplinaire.

A. Présentation

- Parking Bachaga Boualem
- Espaces terres avec arbres
- Transformateur avec œuvre de JM Lacaze
- Trottoirs
- Arbres remarquables : 2
- Points lumineux : On/Off non dimmable
- 5 candélabres sur le parking (non allumés le 30 mars)
- Accès : Quai Gilbert et rue Elie Eudor

B. Dimensions

- Superficie : 1 000 m²

C. Sols

- Parking : goudron et béton
- Espaces arborés : terre

D. Contraintes du site

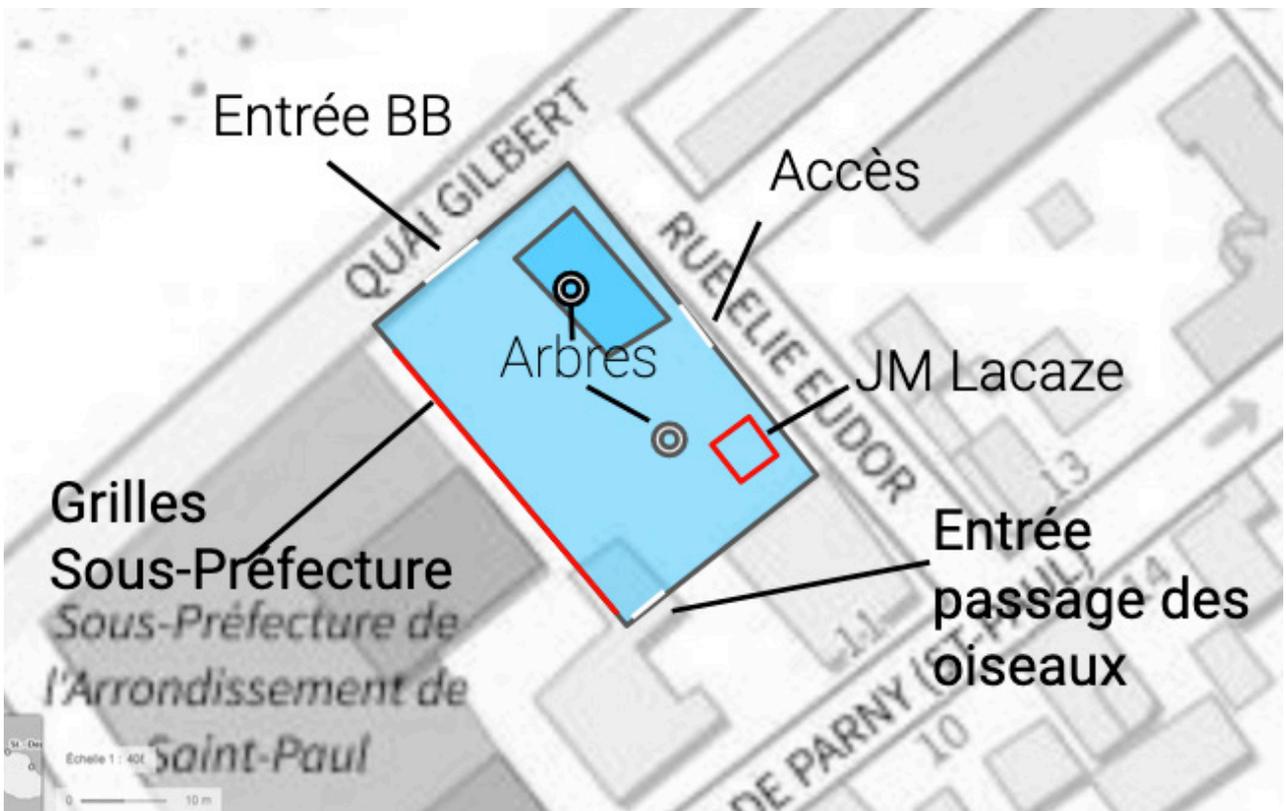
- Fixation au sol par lestes ou pieux
- Protection des arbres si accroche
- Aucune accroche sur la grille de la préfecture
- Ne pas occulter l'œuvre de JM Lacaze
- Laisser libre l'entrée côté Quai Gilbert
- Possibilité d'accrochages éphémères dans les arbres selon la demande
- Élagage sécuritaire par la mairie (date à communiquer)
- Nettoyage du site par la mairie (date à communiquer)

E. Alimentation électrique

- Source à créer



Vue entrée parking Bachaga Boualem depuis Quai Gilbert



4.3. Parking du CCAS

Fiche technique

Le parking du CCAS, destiné aux installations artistiques, se trouve juste devant le marché de Saint-Paul. Il y a un espace parking goudronné et un espace en terre avec des arbres. L'intention est de faire de cet endroit un espace pluridisciplinaire dans l'esprit d'une place de village.

A. Présentation

- Parking CCAS/ Marché Forain
- Espace terre avec arbres
- Trottoirs
- Nombre de grands palmiers devant le bâtiment CCAS : 8
- Présence de divers arbres et arbustes
- Points lumineux : On/Off non dimmable
 - 2 spots sur le bâtiment CCAS
 - Pas de candélabre sur site
 - Lampadaires du marché forain, blanc chaud/orange, qui éclairent le parking CCAS
- Accès : Quai Gilbert, rue Suffren et rue Evariste de Parny

B. Dimensions

- Superficie : 1 500 m²

C. Sols

- Parking : goudron et béton
- Espaces arborés : terre
- Zone annexe : terre

D. Contraintes du site

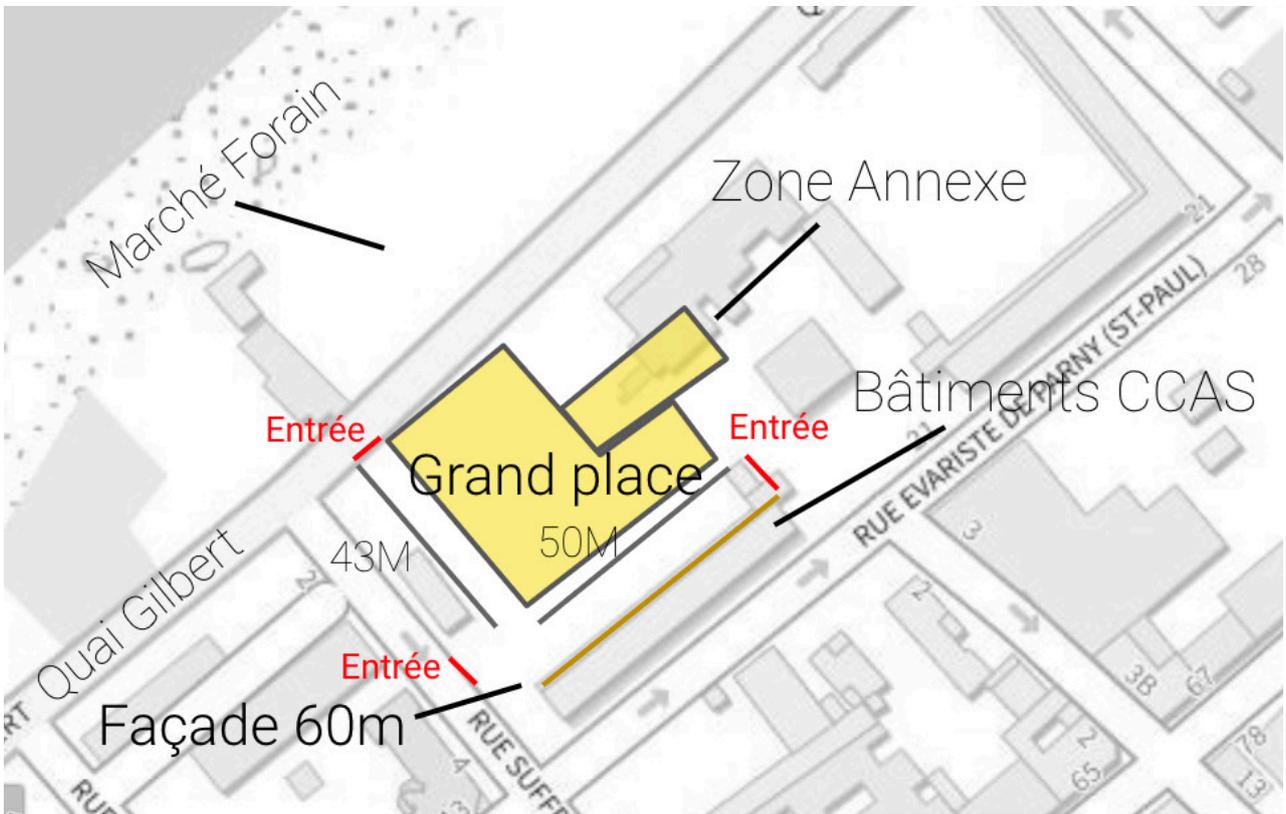
- Toutes fixations au sol autorisées
- Protection des arbres si accroche
- Laisser libre les entrées côté Quai Gilbert, rue de Suffren et rue Evariste de Parny
- Zones submersibles par endroit
- Ne prends pas en compte et ne pas obstruer l'accès :
 - à la partie en gravier
 - à la partie devant les algécos
 - aux places de parking PMR
- Élagage sécuritaire par la mairie (date à communiquer)
- Nettoyage du site par la mairie (date à communiquer)

E. Alimentation électrique

- Source à distribuer



Vue entrée parking CCAS depuis Quai Gilbert



4.4. L'ancienne école Eugène Dayot

Fiche technique

Cette installation artistique se positionne dans la cour de l'ancienne école Eugène Dayot. Seuls la cour et l'arbre remarquable Zoreil Kaf vieux de plus de 70 ans pourront être investis.

A. Présentation

- École Eugène Dayot
- Zone goudronnée
- Espaces terres avec arbres
- Arbre remarquable : Zoreil Kaf
- Façades des bâtiments
- Points lumineux : pas de source de lumière
- Accès rue Evariste de Parny

B. Dimensions

- Superficie : 1 500 m²
- Linéaire façades : 90 m

C. Sols

- Parking: goudron et béton
- Espaces arborés : terre

D. Contraintes du site

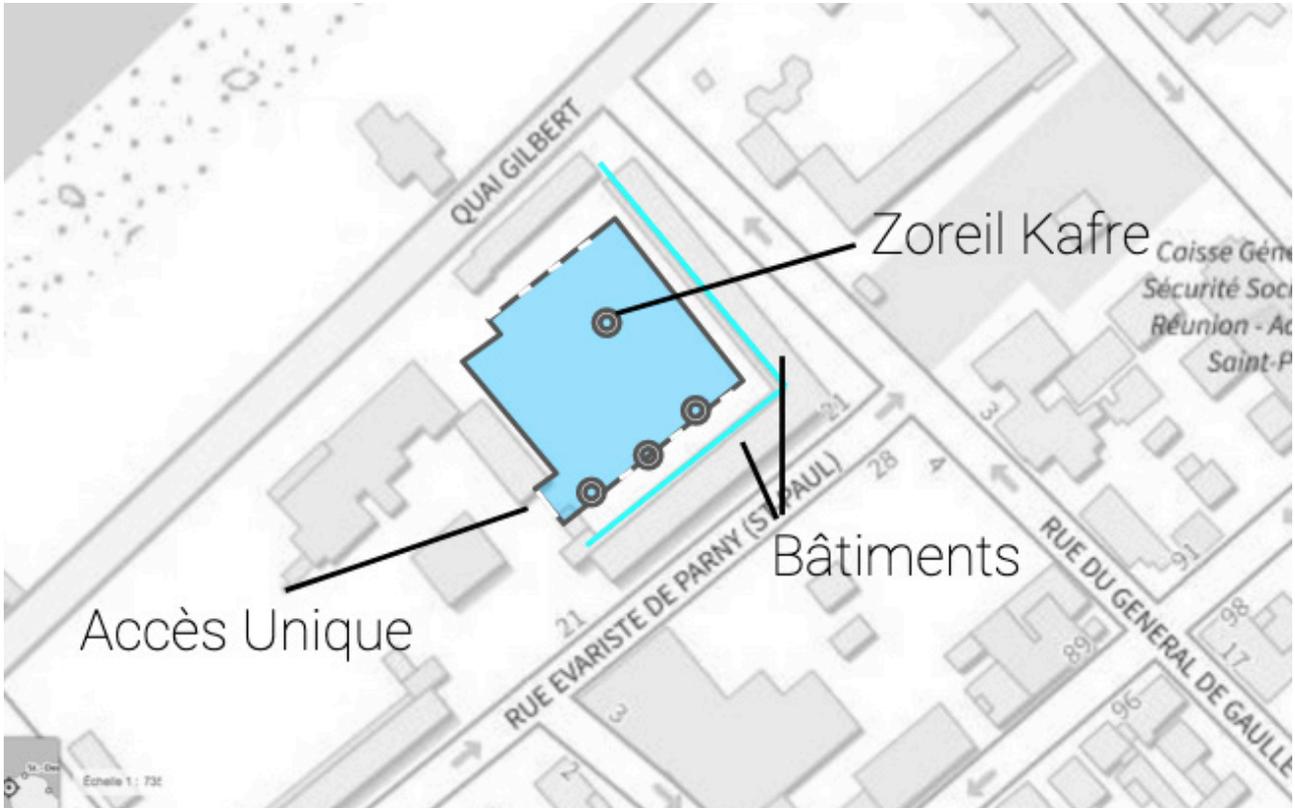
- Fixation au sol par lestes ou pieux
- Protection des arbres si accroche
- Accès aux bâtiments interdits au public
- Laisser libre l'entrée côté Rue Evariste de Parny, seul point d'accès au site
- Possibilité d'accrochages éphémères dans les arbres selon la demande
- Elagage sécuritaire par la mairie (date à communiquer)
- Nettoyage du site par la mairie (date à communiquer)

E. Alimentation électrique

- Source à vérifier



Vue cour intérieure ancienne école Eugène Dayot



Dossier de candidature

5.1. Les critères de sélection

Le comité artistique fera la sélection anonymisée des projets. La sélection des projets se fera selon les critères suivants :

- Originalité
- Créativité
- Faisabilité
- Cohérence avec la thématique
- Approche budgétaire
- Approche technique
- Approche éco-responsable
- Pérennité de l'œuvre appréciée

5.2. Les modalités de sélection

Les documents nécessaires à la visibilité des univers artistiques sont obligatoires pour l'étude des candidatures lors de la présélection des candidatures.

La non-production des pièces administratives n'est pas éliminatoire pour la phase de présélection du dossier artistique, mais les pièces seront à fournir au plus tard en amont de l'étape de sélection finale des candidatures.

5.3. Les documents à remettre

5.3.1. Pièces artistiques - afin d'anonymiser les appels à projet, merci de séparer les différentes pièces

- A. [Annexe 1 : fiche d'inscription dûment remplie](#)
- B. Concept, moodboard et croquis
- C. Portfolio (ou équivalent), références et biographie des artistes
- D. Estimation budgétaire prévisionnelle détaillée intégrant les coûts de

logistique ainsi que les besoins dans le tableau Excel fourni au lien suivant : <http://bit.ly/43biK4u>

L'estimation budgétaire comprend : le ou les cachets, le coût de l'œuvre, les moyens techniques – matériels et humains – de production, d'installation et de désinstallation (matériels et humains) et tout autre élément lié à la conception et à l'existence de l'œuvre

- E. Une note d'intention technique : dans le cadre d'une présentation dans un espace public, comment envisagez-vous l'installation de votre œuvre et la mise en valeur de celle-ci de nuit ?

5.3.2. Pièces administratives

- A. Deux photos de l'artiste en haute définition (300 dpi)
- B. [Annexe 2 : règlement signé](#)
- C. Un relevé d'identité bancaire
- D. Un justificatif de numéro de SIRET datant de moins de 3 mois
- E. Une attestation fiscale et sociale datant de moins de 3 mois
- F. Une attestation d'assurance qui couvre la participation à ce type d'évènement en cours de validité

5.4. La logistique fournie par l'équipe du festival

L'association Réunion Métis met à disposition des artistes ou de l'équipe artistique sélectionnées :

- Un cachet pour la réalisation de l'installation
- Un espace sur le parcours
- Des facilités (autorisations, fourniture en électricité, voir par lieu...)

- Une visibilité pour les créations (lien avec l'équipe de communication du festival pour mettre en avant l'œuvre lors de la campagne médias et sur l'événement)
- Un audit de la logistique et de la technique lors de l'évaluation du projet sur la réalisation de l'œuvre
- Un accompagnement par la direction artistique du projet

5.5. Mode d'envoi du dossier de candidature

5.5.1. Envoi du dossier par mail :

appelaparticipation@reunionmetis.re

Merci d'écrire l'objet du mail de cette façon : Appel à projet – nom du lieu de l'installation – nom de l'artiste

Pour tout dossier réceptionné, nous vous adresserons un accusé de réception par mail dans les plus brefs délais.

5.5.2. Dépôt d'un dossier imprimé :

Remise du dossier à l'adresse suivante (exclusivement sur rendez-vous) :

Association Réunion Métis
5 rue des Bons Enfants
97410 Saint-Pierre
Ile de La Réunion

- Inscription de l'appel à participation choisi sur l'enveloppe et sur la page de couverture du dossier
- Fiche d'inscription dûment remplie / dossier de candidature fourni
- Adresse d'envoi

5.6. Contact pour plus d'informations

Alexandra Lan-Kane

Directrice de production

appelaparticipation@reunionmetis.re

5.7. L'équipe de l'association Réunion Métis

Directrice de projet

Catherine Dostes

Directrice de production

Alexandra Lan-Kane

Directeur technique et régisseur

Jean-Charles Michelet

Directrice artistique

Leslie Ranzoni

Responsable médiation et EAC

Tanguy Sévat-Denuet

Responsable de la communication et des relations avec les publics

Frédéric Viguerie

Graphiste et chargée des contenus

Emeline Baloche

Les membres du comité artistique

Boogie

Jane Coulon

Stéphanie Hoareau

Isabelle Hoarau-Joly

JACE

Jean-Charles Michelet

Monique Paternoster

Samuel Perche

Mélanie Plantey

Leslie Ranzoni

Tanguy Sévat-Denuet

Stéphane Tariffe

Merci !



Festival de création contemporaine

3ème édition

1, 2 & 3 décembre 2023

Saint-Paul, Ile de La Réunion

info@reunionmetis.re

www.reunionmetis.re

[instagram.com/reunionmetis](https://www.instagram.com/reunionmetis)

[facebook.com/reunionmetis](https://www.facebook.com/reunionmetis)